

*Atelier préparatoire de la Francophonie
à la 8^{ème} réunion de l'ADP à Genève*

*Résultats de la CdP 20 de Lima et enjeux
de la réunion de l'ADP de Genève*

Pierre Radanne

Genève – 8 février 2015

Les formes d'engagement dans le prochain accord de Paris

❑ L'impossibilité de répliquer la méthode Kyoto

À savoir la fixation de taux de réduction des émissions « par en haut »

- Beaucoup de **pays ont dérivé** par rapport aux engagements signés ; certains ne veulent plus s'engager dans le cadre du protocole de Kyoto ;
- Les « engagements » doivent aussi impliquer les **pays émergents** ;
- Les pays en développement auront à progresser sans un usage massif de combustibles fossiles à travers des « **contributions** » attendues ;
- Aussi, les pays sont **plus vigilants** sur les engagements pris dans un contexte de grandes **difficultés économiques**.

❑ La voie possible : Construire les objectifs par « empilage » d'avancées par secteur et par filière

- En prenant en compte les situations et les **capacités** des pays ;
- En s'appliquant à des avancées de mise en œuvre, « **l'agenda positif** ».

❑ Des décisions politiques fortes obtenues par l'avancée de tous les acteurs

- Rendre **lisibles** les objectifs pour la population dans les **vies individuelles** ;
- Mais peu de chance d'accord sans **mandat** réel **des populations** vers les responsables politiques.

Engagements et contributions

➤ La décision de Varsovie

- Présenter au Secrétariat des **contributions** pour fin mars, avec un délai supplémentaire pour les pays les moins avancés.

➤ La décision de Lima

- Une articulation du contenu selon les **composantes du Plan d'Action de Bal**:
 - *L'atténuation,*
 - *l'adaptation,*
 - *le renforcement des capacités,*
 - *le transfert de technologie,*
 - *le soutien financier,*
 - *l'application de règles MRV.*
- Un changement de **calendrier** avec une présentation des contributions des pays en développement pour le 1^{er} octobre.

➤ Les progrès à réaliser à Genève

- Obtenir des **financements immédiats** par les pays industrialisés ;
- **Préciser le contenu** attendu des contributions,

Les contributions nationales

Progresser vers un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique

- ❑ **Dépasser l'approche projet par projet du Mécanisme de Développement Propre**
 - Un processus très **lourd et très lent** du montage de projet,
 - **Des actions au coup par coup** ne suffisent pas pour faire du *développement*.
- ❑ **Identifier les progrès possibles**
 - Partir des **priorités** du point de vue **des pays** ;
- ❑ **La diversité des contenus à intégrer**
 - S'appuyer sur les **méthodologies** développées pour le **MDP** ;
 - Intégrer les projets de **NAMAs** ;
 - Renforcer les **dispositions législatives** et réglementaires ;
 - Mobiliser les **acteurs économiques et la société civile** pour la réalisation des actions ;
 - Mettre en place une **structure de pilotage nationale**.

La logique va être d'avaliser des programmes nationaux composites mais suffisamment quantifiés

La première couche : les projets déjà lancés ou identifiés

La première couche à franchir consiste à :

Faire l'inventaire des projets et actions

- déjà en cours,
- prochainement lancés (décisions prises)
- futurs envisagés dans un cadre national ou réalisables si soutien international.

Exploiter les études réalisées

Intégrer les projets élaborés par

- Les NAMAs,
- Les PANA et plus généralement les projets d'adaptation,
- Les initiatives des entreprises,
- Celles des collectivités locales.

En faire une compilation incluant le plus possible

Une quantification des émissions qui seront évitées

- Par rapport à ce qui ce serait produit sans ces actions,
- En le décrivant dans le temps,
- En mentionnant les financements internationaux obtenus ou demandés,
- En soulignant les efforts réalisés sur des moyens nationaux.

La deuxième couche : des politiques de secteur, de branche, de filière ou de territoire

La deuxième couche à franchir consiste à :

□ *Intégrer des programmes comprenant un grand nombre de projets et actions*

- déjà en cours, prochainement lancés (décisions prises), de type MDP programmatique,
- futurs envisagés dans un cadre national ou réalisables si soutien international.

□ *Intégrer les programmes nationaux élaborés pour*

- Les NAMAs de secteur ou de filière (par exemple concernant les renouvelables),
- Les PNA,
- Les stratégies des entreprises et des collectivités locales.

En faire une compilation incluant le plus possible

- Une description des méthodologies utilisées,
- Les besoins de transfert de technologie nécessaires,
- Une quantification des émissions qui seront évitées par rapport à ce qui ce serait produit sans ces actions,
- En décrivant la montée en puissance des programmes, leur rythme de diffusion dans le temps,
- En mentionnant les financements internationaux obtenus ou demandés,
- En soulignant les efforts réalisés sur des moyens nationaux.

Troisième couche : des perspectives globales à moyen-terme

La troisième couche consiste à :

- ❑ **Identifier une trajectoire de référence à moyen – long terme à partir de travaux de prospective (2030)**
 - À partir de prospective démographique, économique, sociale....,
- ❑ **Proposer une planification qui consiste à infléchir la trajectoire d'émissions**
 - Il s'agit alors là de travaux de planification portant globalement sur toute l'économie ;
 - S'intégrant dans la stratégie nationale de développement durable du pays ;
 - Élaborée dans un cadre national ou réalisable si soutien international notamment à travers les financements du Fonds Vert pour le Climat.

En incluant le plus possible

- La présentation d'une phase préparatoire d'ici 2020 ;
- Une quantification des émissions qui seront évitées progressivement dans le temps sur la période 2020-2030.

Une la négociation finale sur l'atteinte de l'objectif d'un réchauffement inférieur à 2° C

➤ *Des situations très inégales selon les pays*

- Des **pays industrialisés** prenant des **engagements fermes** à force juridique,
- Des **pays industrialisés** sans engagement juridique fort et sans législation nationale comprenant la transcription d'**objectifs volontaires** ;
- Des **pays émergents** et des pays intermédiaires aux dispositions variables ;
- Des **pays en développement** déjà **avancés dans l'élaboration** de leur contribution ;
- Des **pays** moins avancés aux **capacités insuffisantes**, nécessitant du soutien.

➤ *La nécessité de progresser sur l'équité et la comparabilité des engagements et des contributions*

- Compte tenu du **retard pris à Lima**, cette phase ne pourra pas être réalisée entre le 1^{er} octobre et la conférence de Paris ;
- Ce sera l'enjeu essentiel de la conférence de **Marrakech**.

Mais des difficultés majeures sur la route d'un accord

La qualité des engagements et des contributions

- Il y a un **risque** important d'engagements et de contributions à la fois peu comparables, avec **déséquilibres** et donc débouchant sur des reculs par manque d'équité.

Un contexte économique peu favorable

- Les difficultés sur les **budgets publics** des pays industrialisés rend plus difficile la mobilisation des moyens financiers.

Des intérêts nationaux divergents

- Les implications différentes des pays renvoient à des **vulnérabilités inégales**.

La mobilisation des moyens

- Il sera évidemment impossible de répondre à tous les **besoins de financement** sur la seule base des budgets publics ;
- Il faut d'autant plus mobiliser les financements publics que beaucoup d'**actions** sont **bénéfiques** au plan financier et à celui de l'**emploi** ;

L'absence de cadre clair de respect des engagements en droit international

Les principes de fonctionnement du Fonds Vert pour le Climat

➤ Les règles de Mesure, Reporting et de Vérification des projets

- Pour obtenir des financements internationaux, construire un cadre de **confiance**
 - *Par un reporting de l'avancée du projet,*
 - *Par une transparence des résultats attendus, puis obtenus grâce aux financements,*
 - *Par une vérification des dépenses effectives du projet.*
- Une condition de la **pérennité** des financements.
- Les pays **financeurs** sont aussi des **bénéficiaires** des projets puisque ceux-ci réduisent les émissions de gaz à effet de serre pour tous les pays de la planète.

➤ Une instruction des financements décentralisée

- **Ne pas centraliser** les financements sur un dispositif de type Banque Mondiale
 - *Car délais d'instruction et de paiement trop longs*
- Un processus d'**accréditation** d'organismes financiers,
- Un **standard commun** de présentation des projets,
- **Délégation de l'instruction** technique et financière à des organismes accrédités.
 - *Banques multilatérales, agences des Nations Unies, banques de développement, banques nationales des pays receveurs.*

La dotation actuelle du Fonds Vert pour le Climat

□ Les dotations exprimées à ce jour sont :

- Dans l'**Union Européenne** pour 4400,8 M\$
 - Royaume-Uni : 1100 M\$, France 1000 M\$, Allemagne : 940 M\$, Suède : 580 M\$, Italie : 313 M\$, Espagne : 150 M\$, Pays-Bas : 134 M\$, Finlande : 100 M\$, Danemark : 72 M\$, Luxembourg : 6,3 M\$, République Tchèque : 5,5 M\$,
- **Autres** pays **européens** pour 230,3 M\$
 - Norvège : 130 M\$, Suisse : 100 M\$, Monaco : 0,3 M\$
- **Etats-Unis** : 3000 M\$,
- **Autres** pays d'**Amérique** pour 11 M\$
 - Mexique : 10 M\$, Panama : 1 M\$,
- **Asie – Pacifique** pour 1603,4 M\$
 - Japon : 1500 M\$, Corée du Sud : 100 M\$, Nouvelle Zélande : 3 M\$, Indonésie : 0,3 M\$, Mongolie : 0,05 M\$.

Cela donne une dotation totale de 10,2 milliards US\$.

La problématique globale du financement

La question du financement n'a pas progressé à Lima au-delà de quelques compléments de financement du Fonds Vert pour le Climat

❑ Un financement avec un mix de ressources

- Le **Fonds Vert** pour le Climat
- Mais **aussi** les **canaux existants** des organismes multilatéraux et bilatéraux,
- La **finance carbone**, mais la valeur de celui-ci est actuellement très basse.
- D'éventuelles **sources nouvelles** (taxe sur les soutes, le kérosène aérien, les transactions financières).

❑ Des contributions sous diverses formes

- En **don**, notamment pour le renforcement des capacités, l'adaptation et pour les pays les moins avancés ,
- En financement **privé** par les entreprises notamment énergétiques ;
- En **prêt**, pour plus ou moins concessionnels.

Il faut :

- ✓ ***Progresser sur la comptabilisation des financements mobilisés et leur comparabilité,***
- ✓ ***Mixer les modes de financement en fonction des besoins des pays, de la rentabilité des actions et du niveau de développement. Cela pourra se faire sur la base des contributions nationales (CPDN)***

Le texte de négociation pour Paris

Les questions à résoudre :

- ❑ La révision ex ante des engagements et contributions et les modalités de rehaussement de l'ambition
- ❑ Le statut des différents pays dans l'accord
- ❑ Le lien avec les Objectifs de Développement Durable
- ❑ Le rythme de révision des engagements et des contributions
- ❑ La prise en compte de l'adaptation et des pertes et préjudices
- ❑ L'accès aux financements
 - Les nécessaires nouvelles sources de financement
- ❑ Les modalités de mise en œuvre des dispositions MRV et leur portée
- ❑ La nature de l'accord de Paris et son processus de ratification
- ❑ Les règles de respect
 - La transparence comme processus validation des efforts des pays

Le calendrier général

Un pré-rapport portant sur la première couche pour mai

Sur la base des ressources d'études et de projets connus ou envisagés

- Prendre rang dans la dynamique comme pays actif ;
- Renforcer la capacité d'accès au renforcement des capacités, aux technologies et aux financements.

Un rapport de contribution pour le premier octobre

Complétant le précédent par des travaux complémentaires, notamment à caractère sectoriel ou de filière réalisable d'ici cette date

- Permettant de s'inscrire pleinement dans l'accord de Paris.

Une poursuite de l'élaboration de la contribution au-delà la conférence de Paris

- Pour préciser les projets, programmes et plans nécessitant des financements;
- S'inscrire dans une stratégie de long terme de développement à bas niveau de carbone et résilient au changement climatique ;
- Permettant de renforcer la capacité de prospective écolomique, écologique et sociale du pays.

Engagements et contributions

➤ La bonne route pour l'accès aux financements

- L'accès aux financements nécessite inévitablement une forte **capacité d'élaboration de projets** ;
- L'élaboration de **contribution** constituera une **étape décisive** de cette capacité d'élaboration, donc d'accès aux financements du Fonds Vert et des autres sources internationales.

➤ Une élaboration régionale utile pour les pays les moins avancés ou disposant de peu de moyens

- Envisager par exemple une **élaboration conjointe** dans un cadre régional des pays de l'Afrique de l'ouest, de ceux de l'Afrique centrale, de ceux de l'Afrique de l'est, des Etats-iles...;
- Travailler sur les enjeux communs tirés par la **dynamique** des pays ayant le plus progressé ;
- Disposer ainsi un **socle collectif** permettant le décollage de filières ;
- Ajouter ensuite des **spécificités** et des actions **nationales**.

➤ Eviter la précipitation

- Ce qui importe c'est la **mobilisation des acteurs**, la **capacité effective de réalisation** dans l'intérêt du pays.

Une la négociation finale sur l'atteinte de l'objectif d'un réchauffement inférieur à 2° C

➤ *Des situations très inégales selon les pays*

- Des **pays industrialisés** prenant des **engagements fermes** à force juridique,
- Des **pays industrialisés** sans engagement juridique fort et sans législation nationale comprenant la transcription d'**objectifs volontaires** ;
- Des **pays émergents** et des pays intermédiaires aux dispositions variables ;
- Des **pays en développement** déjà **avancés dans l'élaboration** de leur contribution ;
- Des **pays** moins avancés aux **capacités insuffisantes**, nécessitant du soutien.

➤ *La nécessité de progresser sur l'équité et la comparabilité des engagements et des contributions*

- Compte tenu du **retard pris à Lima**, cette phase ne pourra pas être réalisée entre le 1^{er} octobre et la conférence de Paris ;
- Ce sera l'enjeu essentiel de la conférence de **Marrakech**.

Mais des difficultés majeures sur la route d'un accord

La qualité des engagements et des contributions

- Il y a un **risque** important d'engagements et de contributions à la fois peu comparables, avec **déséquilibres** et donc débouchant sur des reculs par manque d'équité.

Un contexte économique peu favorable

- Les difficultés sur les **budgets publics** des pays industrialisés rend plus difficile la mobilisation des moyens financiers.

Des intérêts nationaux divergents

- Les implications différentes des pays renvoient à des **vulnérabilités inégales**.

La mobilisation des moyens

- Il sera évidemment impossible de répondre à tous les **besoins de financement** sur la seule base des budgets publics ;
- Il faut d'autant plus mobiliser les financements publics que beaucoup d'**actions** sont **bénéfiques** au plan financier et à celui de l'**emploi** ;

L'absence de cadre clair de respect des engagements en droit international

Les principes de fonctionnement du Fonds Vert pour le Climat

➤ Les règles de Mesure, Reporting et de Vérification des projets

- Pour obtenir des financements internationaux, construire un cadre de **confiance**
 - *Par un reporting de l'avancée du projet,*
 - *Par une transparence des résultats attendus, puis obtenus grâce aux financements,*
 - *Par une vérification des dépenses effectives du projet.*
- Une condition de la **pérennité** des financements.
- Les pays **financeurs** sont aussi des **bénéficiaires** des projets puisque ceux-ci réduisent les émissions de gaz à effet de serre pour tous les pays de la planète.

➤ Une instruction des financements décentralisée

- **Ne pas centraliser** les financements sur un dispositif de type Banque Mondiale
 - *Car délais d'instruction et de paiement trop longs*
- Un processus d'**accréditation** d'organismes financiers,
- Un **standard commun** de présentation des projets,
- **Délégation de l'instruction** technique et financière à des organismes accrédités.
 - *Banques multilatérales, agences des Nations Unies, banques de développement, banques nationales des pays receveurs.*

La dotation actuelle du Fonds Vert pour le Climat

□ Les dotations exprimées à ce jour sont :

- Dans l'**Union Européenne** pour 4400,8 M\$
 - Royaume-Uni : 1100 M\$, France 1000 M\$, Allemagne : 940 M\$, Suède : 580 M\$, Italie : 313 M\$, Espagne : 150 M\$, Pays-Bas : 134 M\$, Finlande : 100 M\$, Danemark : 72 M\$, Luxembourg : 6,3 M\$, République Tchèque : 5,5 M\$,
- **Autres** pays **européens** pour 230,3 M\$
 - Norvège : 130 M\$, Suisse : 100 M\$, Monaco : 0,3 M\$
- **Etats-Unis** : 3000 M\$,
- **Autres** pays d'**Amérique** pour 11 M\$
 - Mexique : 10 M\$, Panama : 1 M\$,
- **Asie – Pacifique** pour 1603,4 M\$
 - Japon : 1500 M\$, Corée du Sud : 100 M\$, Nouvelle Zélande : 3 M\$, Indonésie : 0,3 M\$, Mongolie : 0,05 M\$.

Cela donne une dotation totale de 10,2 milliards US\$.

La problématique globale du financement

La question du financement n'a pas progressé à Lima au-delà de quelques compléments de financement du Fonds Vert pour le Climat

❑ Un financement avec un mix de ressources

- Le **Fonds Vert** pour le Climat
- Mais **aussi** les **canaux existants** des organismes multilatéraux et bilatéraux,
- La **finance carbone**, mais la valeur de celui-ci est actuellement très basse.
- D'éventuelles **sources nouvelles** (taxe sur les soutes, le kérosène aérien, les transactions financières).

❑ Des contributions sous diverses formes

- En **don**, notamment pour le renforcement des capacités, l'adaptation et pour les pays les moins avancés ,
- En financement **privé** par les entreprises notamment énergétiques ;
- En **prêt**, pour plus ou moins concessionnels.

Il faut :

- ✓ **Progresser sur la comptabilisation des financements mobilisés et leur comparabilité,**
- ✓ **Mixer les modes de financement en fonction des besoins des pays, de la rentabilité des actions et du niveau de développement. Cela pourra se faire sur la base des contributions nationales (CPDN)**

Le texte de négociation pour Paris

Les questions à résoudre :

- ❑ La révision ex ante des engagements et contributions et les modalités de rehaussement de l'ambition
- ❑ Le statut des différents pays dans l'accord
- ❑ Le lien avec les Objectifs de Développement Durable
- ❑ Le rythme de révision des engagements et des contributions
- ❑ La prise en compte de l'adaptation et des pertes et préjudices
- ❑ L'accès aux financements
 - Les nécessaires nouvelles sources de financement
- ❑ Les modalités de mise en œuvre des dispositions MRV et leur portée
- ❑ La nature de l'accord de Paris et son processus de ratification
- ❑ Les règles de respect
 - La transparence comme processus validation des efforts des pays

Les facteurs de réussite pour l'accord

- ❑ L'engagement à Genève des pays industrialisés pour le **financement des Contributions** des pays en développement ;
- ❑ La capacité des pays à élaborer des **programmes** et projets de **qualité**, nécessitant un véritable effort de renforcement des capacités à travers les CPDN,
- ❑ **L'implication** effective des **acteurs économiques** et des **populations** concernés
- ❑ La faculté à diriger véritablement les financements vers les **pays qui en ont le plus besoin**
- ❑ La qualité de la **décentralisation** des financements et de la **rapidité** des décaissements
- ❑ La capacité à attirer des **financements privés**
- ❑ La crédibilité des projets, via la mise en place de **règles MRV**
- ❑ La régularité de la **montée en puissance** du Fonds pour atteindre les 100 milliards \$ prévus en 2020 pour donner la **prévisibilité** indispensable à l'action
- ❑ La mise en place de **règles de respect** des engagements et des contributions aptes à susciter la confiance

La progression à réussir

- ❑ **Hausser** le niveau de **l'ambition** des engagements des pays développés pour la période 2013-2020 sur la base des travaux des ateliers d'experts ;
- ❑ Obtenir **le plus d'engagements** et de **contributions possible** pour le printemps et l'échéance d'octobre ;
- ❑ Obtenir les **positions** des pays industrialisés et émergents pour avril ;
- ❑ **Elaborer** pour mai le contenu d'**un texte** de négociation pour Paris ;
- ❑ **Consolider** une **base de texte** soumis aux pays pour négociation en mai, puis **amorcer la négociation** du texte lors de la session de juin à Bonn ;
- ❑ L'objectif principal pour Paris est l'implication du plus de pays et d'acteurs de tous ordres possible dans la dynamique d'un nouveau mode de développement ;
- ❑ Obtenir à Paris un **texte** d'accord **politique**, de fait de nature plus qualitatif que quantitatif
- ❑ Progresser **ensuite** lors des CdP suivantes sur la **quantification** des engagements et des contributions par rapport à l'objectifs des 2° C et sur les **modalités** de mise en œuvre
- ❑ Permettre une **ratification** de l'accord par les pays suffisamment tôt pour assurer une mise en œuvre effective fin 2020.